



DER LANDTAG DES SAARLANDES

ERFAHREN SIE MEHR



DOKUMENTE



TERMINKALENDER

[Startseite](#)

[Aktuelles](#)

[Mitteilungen](#)

Landtag est membre de l'Assemblée parlementaire de la francophonie

LANDTAG EST MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

LE LANDTAG DE SARRE EST LE PREMIER PARLEMENT RÉGIONAL ALLEMAND À REJOINDRE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

14.07.2025



(Quelle: APF)

L'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) vient d'approuver l'entrée du Landtag de Sarre lors de sa séance plénière. Cela en fait le premier parlement régional allemand à rejoindre l'Assemblée parlementaire de la francophonie, une association mondiale qui rassemble des adhérents de langue et de culture françaises. La séance plénière de l'APF a eu lieu ce week-end (du 12 au 13 juillet) à l'Assemblée nationale à Paris. Le Landtag avait voté sa demande d'adhésion à l'APF à l'unanimité lors de sa séance du 4 décembre 2024.



(Foto: APF)

Heike Winzent, présidente du Landtag : « L'entrée du Landtag à l'APF est à la fois un grand honneur et une étape importante pour la Sarre. Cela nous permet de renforcer les diverses relations que nous avons nouées avec nos voisins français et avec la Grande Région au sein du Conseil parlementaire interrégional. La communauté francophone internationale incarne le dialogue, la coopération et les valeurs démocratiques. Elle nous ouvre de nouvelles portes vers un échange d'expérience tout en créant des opportunités de diplomatie parlementaire. »



(Foto: APF)

Dagmar Heib, première vice-présidente du Landtag, a participé à la séance plénière à Paris avec une délégation du parlement. C'est avec beaucoup de bonheur qu'elle a accueilli l'annonce de l'entrée du Landtag à l'APF dans son discours de remerciement, qu'elle a prononcé devant plus de 500 délégués venus de toutes les régions du monde francophone : « C'est un grand honneur que l'APF reconnaisse les efforts de la Sarre en faveur de la francophonie. De par son histoire, son emplacement géographique et sa situation politique, la Sarre constitue un pont avec la France et le monde francophone. C'est cette approche qui soutiendra le futur engagement du Land en tant que membre de la communauté francophone mondiale. Nous remercions les délégués de l'APF pour leur confiance, et, en tant que parlementaires, nous allons nous engager activement en faveur de la langue, des valeurs et de la culture de la francophonie. »

Anne Lambelin, Déléguée régionale Europe et sénatrice belge, a pu se faire une idée de l'importance de la langue française dans la vie quotidienne en Sarre lors d'une visite avec le député luxembourgeois Mars di Bartolomeo : « Que ce soit dans le domaine économique, culturel, académique, la langue et la culture francophone sont implantées depuis des siècles dans la vie sarroise. L'adhésion du Landtag de Sarre à l'Assemblée parlementaire de la francophonie paraît donc comme une évidence pour nous. »

En faisant entrer le Landtag à l'APF, la Sarre est à présent représentée dans tous les organes importants des institutions francophones. En effet, le gouvernement du Land de Sarre était déjà devenu membre de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie) en octobre 2024 ; la HTW et l'université de la Sarre font partie du réseau de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), et la ville de Sarrebruck, capitale de la région, a récemment rejoint l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Contexte

La francophonie est une communauté internationale de langue française qui compte plus de 320 millions de personnes. Elle est organisée en différents organes sous la houlette de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). L'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) a été créée à Luxembourg en 1967. Elle réunit régulièrement des députés de près de 100 parlements nationaux et régionaux ainsi que des assemblées interparlementaires. L'APF prend des décisions sur divers sujets relevant de la sphère politique, économique, sociale ou culturelle. De plus, elle prend position et émet des recommandations pour la Conférence ministérielle de la francophonie, le Conseil permanent de la francophonie et le Sommet. Elle organise régulièrement des conférences et des séminaires qui permettent aux députés et aux administrations parlementaires d'échanger entre eux et de nouer des réseaux internationaux.